

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2014)
Heft: [1]: Numéro Thématique : 1914-1944

Artikel: Il n'y a rien à dire sur l'histoire de la Suisse pendant la Première Guerre Mondiale
Autor: Vuilleumier, Christophe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781211>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Toutes les illustrations : Archives fédérales.

Histoire

Il n'y a rien à dire sur l'histoire de la Suisse pendant la Première Guerre Mondiale

Dr. Christophe Vuilleumier

Historien et archiviste, Ecole pratique des Hautes Etudes

N'y a-t-il rien à dire à propos de l'histoire de la Suisse pendant la Première Guerre mondiale ? Le *Dictionnaire historique de la Suisse*, une référence, indiquait en 2009 qu'à l'exception de l'histoire militaire et de l'histoire sociale (grève générale) - ces thèmes ayant été renouvelés par les études de Hans Rapold, Hans Rudolf Fuhrer et Willi Gautschi -, les recherches et les publications sur la situation économique, politique et culturelle de la Suisse pendant la guerre n'existent toujours pas. L'ouvrage de Jacob Ruchti, terminé en 1920 déjà, mais publié en 1928 seulement, et l'article du *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* paru en 1926 en français et en 1934 en allemand, sont les deux seules présentations globales. L'assertion est un peu abrupte et il conviendrait de citer encore les travaux récents de Hervé de Weck, Jean-Jacques Langendorf, Pierre Streit et Rudolf Jaun en ce qui concerne l'histoire militaire, ainsi que Georges Wagniere, Pierre Luciri, Jean-François Tiercy, les études sur le Conseiller fédéral Giuseppe Motta, Hans-Ulrich Jost, Peter Gilg et Peter Hablützel, Max Mittler, Malik Mazbouri, Sébastien Guex et Roman Rossfeld ou Tobias Straumann pour les aspects politiques. Mais, à l'évidence, ces dernières œuvres sont anciennes, ou se résument pour les plus récentes aux quelques pages d'articles dans des revues spécialisées.

La situation est donc fâcheuse et accepter le silence planant sur cette période reviendrait à faire preuve d'une méconnaissance regrettable de cette époque dominée par un conflit impliquant la plupart des Etats européens, ce d'autant plus que la presse d'alors constitue une source d'une richesse particulièrement intéressante pour l'historien si ce dernier reste attentif aux tendances politiques parfois marquées des différents quotidiens qu'il analyse.

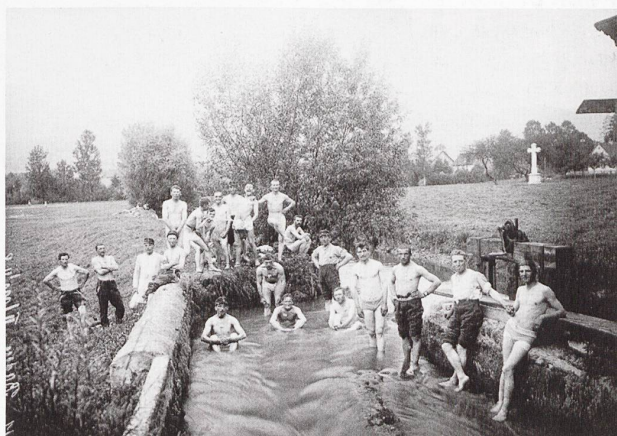
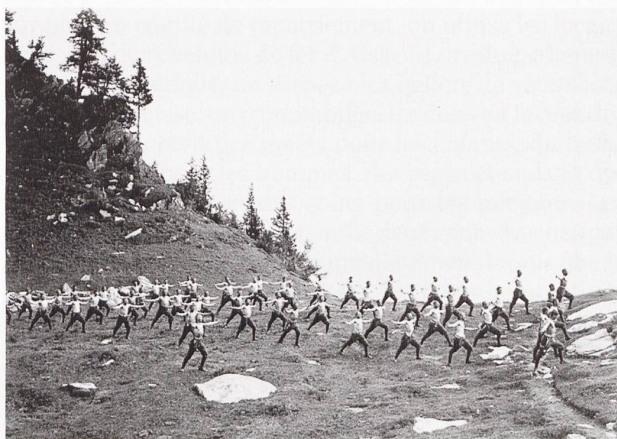
Accepter le silence reviendrait à oublier les nombreux ressortissants helvétiques engagés dans les armées françaises et allemandes, des Suisses, rarement évoqués dans les publications, et suffisamment nombreux pour

que la Confédération songe en 1915 à prendre des dispositions législatives pour empêcher sa jeunesse résidant à l'étranger de servir dans les armées des pays d'accueil. Des expatriés, donc, comme le lieutenant Alfred Pahud, de Lausanne, tué au début du mois de juin 1915, comme le capitaine Jules Seylaz, de Môtier, tombé le 21 juin 1915 à la tête de ses Zouaves aux Dardanelles, comme le sergent mitrailleur Jean Margot de Sainte-Croix, versé dans la division du Maroc, tué le 10 juin 1915, comme Paul-Louis Genillard d'Ormont-Dessus, ce soldat du premier régiment étranger mort de ses blessures à l'hôpital de Habarq dans le Pas-de-Calais, comme Maurice Cart, originaire de la Vallée de Joux, engagé volontaire dans les chasseurs alpins et tué à l'âge de dix-huit ans en 1916, comme le sergent Albert Rey de Saint-Maurice tué sur le front de la Somme le 10 octobre 1916, comme Edouard Gétaz, le fils du Consul suisse de Marseille, tué le 27 septembre 1916 par un éclat d'obus, comme ce canonnier vaudois René Mercanton, embarqué à bord du *Suffren*, et décoré de la croix de guerre pour son stoïcisme en plein cœur de la bataille, comme ce légionnaire, Henry de La Palud, fils du lieutenant-colonel de La Palud, ancien officier de fourniture des chevaux de la place de Payerne pendant la mobilisation de 1914, qui trouva la mort dans un combat acharné à la baïonnette le 23 janvier 1916, comme Konrad Zellweger, fils de l'ancien Landamann de Trogen, capturé en Namibie par les Anglais en 1915 lors de la défaite des troupes coloniales du Reich dirigées par le gouverneur Theodor Seitz et le major Erik Victor Franke qui capitulèrent avec quatre mille sept cent quarante soldats, comme René Mercier de Cossonay, professeur à Petrograd, engagé volontaire dans l'armée russe en tant que lieutenant d'artillerie et agent de liaison entre les troupes russes et françaises, tué le 19 avril 1917 à Reims, comme ce légionnaire tessinois qui avait reçu des balles dans une jambe, dans le ventre et des éclats d'obus dans les bras et à la tête en juillet 1916, comme ce Valaisan Aimé Crittin de Chamoson, engagé volontaire, nommé caporal en récompense de ses faits d'armes dans la Somme ou cet autre Valaisan, Georges Mutti, qui

travaillait dans l'Ain et qui décida de s'engager avec son frère comme volontaire dans le 1^{er} régiment étranger. Il allait être tué le premier février 1915 par un obus dans les tranchées de Prunay et être inhumé dans le cimetière de cette localité dans lequel étaient enterrés déjà plusieurs Suisses tombés sous la mitraille allemande. A l'instar des siècles précédents, ces Suisses se retrouvèrent sur les champs de bataille engagés sous des drapeaux différents, et si les armées françaises abritèrent sans doute le plus grand nombre de ces combattants helvétiques, suivies par les armées du Reich, l'Angleterre également vit dans ses rangs des Suisses. Ce fut le cas du colonel d'état-major anglais Delphin, de Genève, qui ravitailla les artilleurs britanniques sur la crête de Vimy grâce au chemin de fer à voie étroite qu'il avait réussi à bâtir avec lequel il fit amener quatre cents tonnes de projectiles par jour, ou du général britannique de Candolle, qui fut officier de liaison attaché au général français Berthelot qui dirigeait le corps d'armée français en Roumanie, et qui allait être muté au poste d'officier de liaison auprès des Cosaques de Kuban avant de faire office de consul britannique à Rostov entre 1917 et 1918.

Accepter le silence! Ce serait également oublier ces Suisses qui quittèrent délibérément leur pays pour aller se battre dans les tranchées de Verdun ou sur le plateau du Chemin des Dames, comme le lieutenant-colonel suisse Capaul qui avait rejoint l'armée du Reich et qui s'était fait tuer sur le front, ou ces deux lieutenants alémaniques cités à l'ordre du jour de l'armée allemande, comme le petit-fils du propriétaire de Mon-Repos, M. Perdonnet, qui, servant dans l'artillerie française, avait été tué au début de l'automne 1914, ou comme le sergent lausannois Paul Valentin du 75^e régiment de ligne, tué aux Epargnes en juillet 1916, comme ces franco-suisse, Arthur Vezon, caporal dans le 30^e de ligne, blessé par un éclat d'obus, et Robert Puig tué en Argonne, tous deux de Lausanne, ou comme ces deux gamins sortis à peine de l'adolescence, le légionnaire neuchâtelois Vautier, décoré de la croix de guerre, qui eut la chance de rentrer chez lui en 1916, et ce Schaffhousois qui, espérant sentir le souffle de l'aventure le parcourir, s'était engagé en France et qui, le jour où il apprit qu'il devait rejoindre le front, ne demanda pas son reste et regagna la Suisse sous le regard stupéfait des douaniers. Peut-être faudrait-il reprendre la lecture de Charles Gos qui déclarait innocents ces deux jeunes Jurassiens, engagés en France et déserteurs de l'armée suisse? Il serait possible de poursuivre plus avant l'évocation de ces hommes qui n'ont laissé qu'une ombre fugace dans la mémoire helvétique et qui, pour bon nombre d'entre eux ont rejoint l'obscur cortège des soldats morts pour la France de la nécropole nationale de Sillery-Bellevue, mais pourrions-nous les dénombrer?

Combien d'hommes se levèrent ainsi et partirent rejoindre les armées de France ou d'Allemagne? Les « Volontaires suisses » en France allaient être officiellement remerciés par le biais de l'ancien légionnaire zurichois Spoerri, le 11 novembre 1919, par le consul de France Tétreau, le Conseiller d'État vaudois Bujard et de nombreux consuls des pays alliés, à l'occasion du premier anniversaire de l'armistice. Ces « Volontaires Suisses » de la Première



Guerre mondiale regroupaient de facto les Suisses engagés dans la Légion étrangère. Le nom de « Volontaires suisses » fut adopté en 1918 par l'Amicale des Anciens Légionnaires. Combien étaient-ils ces Suisses de la Légion qui allaient être cités à l'ordre des armées par le général Joffre le 10 mai 1915, et pour qui la préfecture de Paris conservait les statuts de l'Œuvre en faveur des volontaires suisses fondée par M. Gauthey-Des Gouttes et son comité d'initiative composé de MM. Mange, Howald et Roemer, industriels suisses résidents à Paris? Cette institution, sise au 10 rue des Messageries à Paris, déploya tellement d'activités qu'un poste de secrétaire permanent fut créé afin de gérer les demandes de renseignements, les courriers à destinations ou en provenance de la Suisse, les envois de colis pour les volontaires sur le front, ou pour pouvoir aux besoins des blessés rentrant des champs de bataille. Le corps d'armée de ces légionnaires allait faire l'objet de plusieurs citations, en mai et en septembre 1915, en janvier et en août 1916 ainsi qu'en mai 1917. Cette cinquième citation allait entraîner une récompense de la part du ministre de la guerre qui modifia la couleur de la fourragère de cette troupe de manière à rappeler les actions d'éclat de ces soldats. Dans l'une de ses lettres, un légionnaire suisse indique en 1915 que le 2^e corps étranger comportait neuf cents soldats suisses portant l'uniforme français. Il évoque surtout la revue des légionnaires suisses du 14 avril 1915, inspectée par deux officiers supérieurs suisses, le colonel divisionnaire Bornand et le lieutenant-colonel d'État-major de Crousaz, venus saluer sur le front les ressortissants helvétiques

se battant pour la France. Et ils resteront longtemps sur les champs de bataille français ces légionnaires helvétiques. En février 1917, un légionnaire vaudois écrit à sa famille depuis le front « *J'ai arrangé la tombe de notre camarade lausannois Gervais. Nous y avons mis une belle croix et le lierre entoure ce lieu où le jeune volontaire mourut en brave. Nous sommes beaucoup de Suisses dans ma compagnie et nous vous envoyons tous nos bons souvenirs* ». Ce soldat fut-il de ces trois cents légionnaires suisses, auxquels appartenait le capitaine de la Légion étrangère Albert de Tscharner d'Aubonne, major de cavalerie dans l'armée suisse, qui eurent la chance de gagner Paris le premier août 1917 pour la fête nationale helvétique grâce à la permission accordée par le ministre de la guerre, et qui allaient être régalez d'un banquet dans les salons du restaurant de la Porte-Dorée à l'avenue Daumesnil par la colonie suisse de Paris? Selon le Times, évoqué par la presse helvétique en juin 1917, les enrôlés suisses au sein de la Légion étrangère formaient plus de la moitié des effectifs de ce corps d'armée engagés sur le terrain, et selon certains journaux helvétiques, ils étaient six mille à se battre dans les rangs de la Légion. On pourrait évidemment se demander pour quelle raison autant de Suisses s'enrôlèrent en France pour pouvoir aller se battre contre le Reich! Peut-être la raison est-elle contenue dans la déclaration que le major de Tscharner fit le premier août 1918 lors du banquet des volontaires suisses à Paris? « *Si l'Allemagne gagne cette guerre, la Suisse sera rasée de la carte du monde,* » une affirmation dénotant l'état d'esprit de nombreux Suisses d'alors. Au



demeurant, cette réception donnée en l'honneur des légionnaires suisses relatée dans la presse helvétique entraîna des réactions de la part de la presse allemande et plus particulièrement des Dernières nouvelles de Munich qui s'en offusqua, s'interrogeant sur la réalité de la neutralité suisse.

Les chiffres sont plus précis en ce qui concerne les Français de Suisse mobilisés en 1914. Rien qu'à Genève, ils furent dix mille dont sept mille ne revirent jamais la cité lémanique, cinq cent cinquante à Lausanne desquels cent dix furent tués. Quel spectacle ce dut être que de voir ces réservistes français rejoignant leur garnison, ces officiers autrichiens rappelés d'urgence dans leur pays, ces Monténégrins et ces Serbes regagnant leur patrie, tous ces hommes anxieux, se saluant pour certains, qui s'entrecroisèrent à la gare de Genève à la fin du mois de juillet 1914 et qui allaient s'entretuer quelques mois plus tard.

Nier l'importance de cette période pour l'histoire de la Suisse reviendrait également à oublier ces Suisses de l'étranger, presque trois cent quatre-vingts mille femmes et hommes avant 1914, des hommes qui, mobilisés par la Confédération en 1914, revinrent au pays en nombre. L'armée suisse comptait alors un effectif de plus de deux cent mille hommes. Des colonies britanniques, quarante mille hommes rejoignirent ainsi la Suisse, laissant derrière eux famille, emplois et amis, franchissant parfois bien des dangers pour rejoindre leur patrie, comme ce mobilisé suisse qui passa plusieurs jours en mer sur une chaloupe après le torpillage du Sussex, le navire qui le ramenait en Europe en mars 1916. A leur retour dans leur foyer, tout était à refaire et l'aide fort modeste de la part de leur nation d'origine. Et que dire des Suisses mobilisés en poste à la frontière, et de ces « oubliés » qui engagèrent le combat, comme cette section en patrouille dans la vallée de la Leime, à proximité de Bâle, qui se heurta à des français égarés qui confondirent les Suisses avec les Allemands et qui ouvrirent le feu, tuant plusieurs soldats ?

Ce serait ne pas faire grand cas de toute cette minutieuse industrie de la munition qui se développa en Suisse en fonction des besoins des États en guerre, ou du boycott de l'Allemagne sur plusieurs fabriques d'horlogerie du canton de Neuchâtel et du Jura bernois en raison de leur production vendue en France, ou des fonds de certaines de ces sociétés séquestrés par le Reich pour les mêmes raisons, ou de ces erreurs de l'aviation française qui lâcha ses bombes sur Porrentruy et sur la gare de Kalnach, dans le canton de Berne, pensant prendre pour cible des objectifs militaires allemands.

Ce serait tout autant omettre la situation précaire des milliers de Suisses résidants dans les pays belligérants et pour qui le Comité central pour les Suisses nécessaires allait rédiger un appel en 1915, récoltant quelques dizaines de milliers de francs suisses. Deux mille Suisses vivant à Paris à ce moment étaient alors réduits à la misère, obtenant de la légation helvétique mille à deux mille bons de charbon et de soupe chaque jour. En Belgique également la situation se détériora gravement, le consul suisse de Bruxelles devant distribuer chaque

semaine aux Confédérés quelques kilos de patates, de haricots et de café, et une pièce de un franc pour les dépenses de la semaine. Il faudrait également évoquer la Russie en proie à la révolution rouge et ce convoi de six cents Suisses rapatriés de Petrograd en 1918, qui, arrivant dans la ville d'Eydtkuhnen à la frontière de la Prusse orientale, furent accueillis par les soldats du Reich à qui ils firent un don de mille marks en faveur des invalides de l'armée avant de traverser l'Allemagne. Ces actions menées dans l'urgence par les légations helvétiques ou par le Comité central pour les Suisses nécessaires étaient les prémices de la création de l'Organisation des Suisses de l'étranger, fondée en 1916, et du Secrétariat des Suisses à l'étranger en 1919.

Accepter le silence ! Ce serait ne pas parler des relations entre la papauté et le Conseil fédéral et plus particulièrement Giuseppe Motta, notamment à propos des prisonniers de guerre que la Suisse accueillait, impliquant des personnes tel le comte Santussi. Ce serait donc oublier les rapatriements de prisonniers civils, tant allemands que français ou autrichiens organisés par les autorités helvétiques qui avaient créé un Bureau de rapatriement des internés civils le 22 septembre 1914. Ces malheureux étaient près de onze mille Français, huit mille Allemands et deux mille Autrichiens à avoir été ramenés chez eux par l'intermédiaire de cette organisation en 1915. En juin 1918, ils étaient plus de quatre cent mille à avoir transité par la Suisse. Ce serait oublier, oublier qu'en novembre 1917, Bâle était avisée qu'elle allait recevoir les convois de rapatriés français en lieu et place de Schaffhouse. On s'organisa alors, on mit sur pied un comité de rapatriement, on utilisa les locaux de la gare des chemins de fer d'Alsace-Lorraine, attendant à la gare helvétique, on disposa les ballots de vêtements récoltés en Suisse, on comptabilisa les dons en faveur des réfugiés, on prévint des jouets pour les enfants, du tabac et des cigares pour les hommes, des repas chauds et des douches pour tous et des soins pour les malades. Les mesures pour accueillir cinq mille deux cents évacués par semaine furent ainsi prises immédiatement tandis que le bureau des recherches établissait les listes de noms. Ce serait taire les efforts de la Croix-Rouge qui mis en place dès l'ouverture du conflit l'Agence internationale de secours et de renseignements en faveur des prisonniers de guerre, et toute l'action humanitaire, organisée ou spontanée, qui se développa en faveur des deux camps, tel ce chirurgien lausannois, le professeur Roux, qui, avec trois infirmière de la Croix-Rouge, offrit ses services aux blessés français de Pontarlier, ou ces médecins, Alfred Matthey de Neuchâtel et Auguste Weith de Lausanne, emprisonnés par l'armée allemande en Roumanie où ils soignaient des blessés.

Ce serait omettre ces dizaines de convois remplis de soldats blessés des différents pays en guerre, salués à leur passage dans les villes traversées, comme durant la nuit du 7 mars 1915 ou deux mille Lausannois envahirent la gare, en dépit des gendarmes, pour venir témoigner leur sympathie aux militaires blessés rentrant du front. Ce serait effacer l'histoire de ces hôtels transformés en hôpitaux de fortune qui virent défiler quatre mille blessés britanniques et bien plus encore de Français et

d'Allemands, une industrie du tourisme qui aurait été sans doute balayée par l'absence de vacanciers durant la guerre sans cette reconversion humanitaire financée par les États belligérants respectifs. Les conventions furent passées en automne 1915 entre la Suisse et les pays belligérants en parallèle aux arrangements pris avec les représentants des hôteliers suisses. Le règlement sur l'organisation de l'internement des prisonniers blessés allait être conçu par le médecin colonel Hauser, responsable en chef de la médecine militaire suisse, et devait entrer en vigueur le 25 février 1916. Il fut d'abord décidé de tenter un essai avec mille prisonniers français placés à Montana et Leysin, et mille Allemands envoyés à Davos. Il était convenu que ces soldats seraient nourris et soignés selon le régime appliqué aux troupes suisses, et contrôlés sans mesure militaire. Les missions sanitaires chargées de décider des soldats pouvant être internés en Suisse étaient placées sous le commandement du colonel Hauser. Les expéditions se rendant en France étaient dirigées par le lieutenant-colonel de Cocatrix, et celles en partance pour l'Allemagne, par le colonel Bohny, médecin en chef de la Croix-Rouge. Quant à celles allant en Angleterre, c'était le lieutenant-colonel Sturzner qui les supervisait. Ces missions se décomposaient en commissions comprenant deux officiers suisses et un officier sanitaire du pays belligérant visité. Le nombre de ces commissions variait, dix commissions fonctionnant ainsi en Allemagne, six en France et cinq en Angleterre. Leur composition évolua également rapidement afin d'être en adéquation avec la réalité du terrain. Le 13 octobre 1916, une commission composée d'une vingtaine de médecins parvint ainsi à Karlsruhe où elle visita les camps de prisonniers français avant d'être reçue par le grand-duc de Bade. Une drôle d'époque tout de même durant laquelle le génie d'un peuple parvint à obtenir des combattants qu'ils lui achètent tant les armes que les soins ! Cynisme ? Certes non, nécessité fait loi !

Accepter le silence ! Ce serait ne plus se souvenir de la visite en grandes pompes du général français Pau et de ses officiers d'ordonnance à Lausanne, à la fin du mois de juillet 1917. Venant visiter les internés français et leurs remettre une série de décorations, décernées sur la promenade de Montbenon devant des rangées d'officiers suisses et belges, il allait être reçu par les autorités vaudoises et acclamé par la foule venue voir le commandant de l'armée qui s'était confrontée aux troupes allemandes dans les premières heures de la guerre.

Ce serait également négliger le rôle joué par la poste suisse qui avait notamment organisé un convoi postal spécial circulant tous les jours de Genève à Lindau grâce aux arrangements passés entre les postes suisses et allemandes, permettant de faire parvenir des courriers aux prisonniers de guerre français internés en Allemagne. Quatre mille sept cents colis étaient ainsi rassemblés à Romanshorn puis dirigés à Friedrichshafen ou Lindau tous les deux jours. De même Romanshorn recevait des familles du Reich des colis destinés aux prisonniers allemands détenus en France, en Angleterre, et en Afrique du Nord.

Ne rien dire à propos de la Première Guerre mondiale en Suisse laisserait tout autant dans l'ombre l'histoire de ces centaines de soldats internés sur le territoire helvétique, des chasseurs à pied et des lanciers belges, des hussards français, des tirailleurs algériens, des soldats d'infanterie territoriaux ou coloniaux, des fantassins anglais, enfermés dans les prisons helvétiques pour des arrêts de rigueur, du marché noir, des actes de vandalisme ou de violence ou simplement pour désertion. Et que penser justement de ces déserteurs organisés en détachements et internés en Suisse, travaillant dans les champs selon les besoins et rétribués en fonction du salaire habituel des ouvriers agricoles, des déserteurs qui parfois se révoltèrent et qui pouvaient se retrouver emprisonnés jusqu'à vingt jours ? Il arriva ainsi que des révoltes contre l'autorité helvétique comptent des dizaines d'hommes, comme ces quarante soldats qui préférèrent disparaître après les incidents de Niederweningen et qui allaient être repris par la police et conduits à la prison de Witzwil en 1918. Ne faudrait-il pas également rappeler que la Suisse représentait un refuge pour un grand nombre d'hommes voulant échapper aux horreurs de la guerre ? En 1918, la police des étrangers recensait plus de quatre mille déserteurs originaires de France, d'Allemagne et d'Italie, ayant trouvé un abri à Genève.

Ou que dire de ces solidarités rurales entre paysans français et paysans suisses, ces derniers allant aider pour les récoltes les familles françaises privées de leurs hommes mobilisés sous les drapeaux ? Rien à signaler non plus à propos de ces paysans suisses dont une partie des terres s'étendait en France et qui se virent interdire de récolter le fruit de leur travail par les autorités allemandes, de ces commerçants suisses établis à Bruxelles, à Liège ou à Anvers qui furent expulsés par les soldats du Reich et rapatriés en Suisse *manu militari*, ou de ces Suisses qui, pour quitter l'Alsace, n'obtinrent un passeport qu'au bout de trois mois, après une quarantaine de quatre semaines au camp d'internement de Vogelsheim, Suisses qui, pour certains, avaient été placés en détention préventive sans pouvoir faire parvenir leurs doléances aux autorités judiciaires ? L'histoire la plus médiatisée de ces périple fut sans doute celle de la famille Burrus. André Burrus et sa famille furent ainsi internés plusieurs semaines dans un camp allemand avant de pouvoir finalement rallier la Suisse en avril 1918 grâce à l'intervention des diplomates helvétiques, laissant derrière eux le père, Jules Burrus, qui n'allait rentrer d'Allemagne que plusieurs mois après son fils, après une quarantaine de trois mois et un dépôt de caution de trente mille marks devant garantir le paiement d'impôts de guerre futurs. Le Reich refusa par ailleurs de donner suite aux réclamations portant sur les cinq cent mille marks séquestrés en mai 1917 par le fisc alsacien.

Ne faudrait-il pas également se pencher sur la question des œuvres d'art provenant de pillages opérés en Belgique et revendues à la fin de la guerre en Suisse par des ressortissants allemands au nom de réfugiés belges soi-disant contraints de se séparer de leur patrimoine pour subsister ?

Et que penser des affaires d'espionnage qui se déroulèrent sur le sol suisse? En août 1914, la *National Zeitung* de Bâle annonçait la découverte par la police d'un bureau d'espionnage français et l'arrestation de huit hommes se servant notamment de pigeons voyageurs pour communiquer. L'année suivante, ce fut un réseau d'espionnage allemand développé sur l'ensemble de la Suisse regroupant plus de cent vingt personnes qui était démantelé. En été 1916, une valise était trouvée à la gare de Lausanne contenant des cartes d'état-major italiennes du Simplon et du Mont-Cenis ainsi qu'une trentaine de bombes au sodium. La Suisse servait de base d'opération à des agents étrangers faisant transiter sur le sol helvétique des informations, des armes et des explosifs devant servir dans des actions de sabotage de l'autre côté de la frontière, et les cas étaient assez nombreux pour occuper de façon continue deux juges d'instruction militaires. L'affaire de ce dépôt clandestin à Zürich dissimulant des milliers de bombes et de revolvers provenant des arsenaux allemands et à destination de l'Italie, sans doute par le biais de la valise diplomatique, reste le cas le plus emblématique. Il était également notoire que la contrebande entre l'Allemagne et la Suisse était organisée par des officiers allemands en service spécial, comme le procès Benken l'avait mis en lumière en 1917. Une autre affaire, cette année-là, tint en haleine la presse durant de nombreuses semaines. Le comte Mougeot, espion au service de la France, avait recruté de nombreux agents en Suisse pour constituer un réseau rapportant des informations tant sur l'Allemagne que sur la Suisse. Lorsque l'histoire vint au jour en 1917, vingt-et-une personnes furent arrêtées.

Il serait encore possible d'évoquer la propagande allemande diffusée sur le sol suisse, ou la société Metallum mise en place à Berne par l'Allemagne pour rationaliser et organiser les relations commerciales et industrielles entre les deux pays, ainsi que la fameuse affaire des colonels. Cette dernière eut en effet un large retentissement en Suisse. En 1916, le général des armées suisses, Ulrich Wille, et son chef d'état-major, le commandant du 4^{ème} corps d'armée Théophil Sprecher von Bernegg, couvrirent les colonels Friedrich Moritz von Wattenwyl et Karl Egli, qui avaient transmis aux attachés militaires allemands et austro-hongrois le bulletin journalier de l'état-major général et les dépêches diplomatiques décryptées par les services d'espionnage helvétiques. Difficile également de ne pas citer l'arrestation du chef du contre-espionnage allemand en Suisse, un dénommé Schreck, soupçonné de vouloir faire exploser des fabriques de munitions dans le canton de Neuchâtel, ou l'espion suisse Charles-Victor Keller, envoyé par le service d'espionnage de l'armée française à Friedrischaffan afin d'y recueillir des renseignements sur les dirigeables allemands et sur les troupes stationnées, ainsi que sur les voies ferrées de Belfort à Bâle. Arrêté, il devait être jugé à Leipzig et condamné à deux ans et demi de réclusion. Il serait tout autant regrettable d'oublier cette affaire qui débuta au mois d'avril 1916, lorsque les autorités suisses découvrirent une vaste organisation occulte turque chargée de renseigner Constantinople sur les agissements de plusieurs adversaires politiques résidant

en Suisse, des Arméniens, des Syriens, des Égyptiens et des Grecs ottomans. L'affaire allait être suivie de peu par l'arrestation de la baronne von Waume, épouse d'un officier allemand en fonction dans l'armée turque, ainsi que de la femme du général pacha de Strecker en poste à Constantinople, appréhendées à Neuchâtel à l'hôtel du Cheval-Blanc avec des documents compromettants portant sur des officiers serbes. L'enquête qui allait être menée mis en lumière des ramifications dans tout le pays ainsi qu'en France, entraînant l'arrestation à Lausanne du pacha Youssouf Saddik, ancien représentant de l'ex-khédive d'Égypte à Constantinople, et allait passablement agiter les milieux turcs, nationalistes égyptiens et khédistes de Suisse. Celle-ci était en effet un lieu d'exil pour différents cercles ottomans et nombreux furent les membres de l'association secrète des Jeunes Turcs ou les opposants au régime du parti unique Union et de Progrès à résider à Genève, à Montreux et à Lausanne.

La Suisse est un pays heureux entre 1914 et 1918 et n'a donc pas d'histoire! Pourquoi dès lors en parler? Pourquoi évoquer l'émeute de Zurich de 1917 et la grève générale, l'année suivante, suivie par deux cent cinquante mille ouvriers? Pourquoi revenir sur le profond malaise entre Suisses romands et Suisses allemands du début de la guerre, un malaise exacerbé par le mariage du général Ulrich Wille avec Clara von Bismarck et par la censure qui oblitéra toutes les critiques de la presse contre le commandement militaire? Un fossé entre cantons alémaniques et cantons romands que devait nourrir encore la presse et qui provoqua au sein des populations romandes un sentiment de fraternité enthousiaste envers les Belges et les Français accueillis à grand renfort de fanfares et de Marseillaise. Cette anecdote du 17 mars 1915 illustre particulièrement bien cette francophilie, lorsque la foule réunie à la gare de Fribourg pour accueillir le passage d'un train de réfugiés vit le convoi continuer sa route sans s'arrêter. Enervée, la populace s'en prit alors au chef de gare avant de se diriger en chantant l'hymne national français vers la demeure d'un citoyen allemand où elle brisa les fenêtres à coups de pierres. Le lendemain, il fallut à la police l'aide d'une section d'infanterie pour empêcher la population de manifester dans la gare.

Non, vraiment, il n'y a rien à dire sur l'histoire de la Suisse pendant la Première Guerre mondiale! Nos grands-pères, à l'ombre des carnotzets, sur les tables des cafés, nous ont déjà tout raconté, la mobilisation, la fierté des dragons, le sentiment patriotique soutenu par la propagande nationale en faveur de l'armée et du citoyen suisse, les défilés et les drapeaux. L'affaire est close.

Mais la vraie question que l'on pourrait se poser n'est-elle pas: Pourquoi n'y a-t-il rien à dire sur l'histoire de la Suisse pendant cette période? Peut-être faudrait-il reprendre des travaux comme celui de Christian Koller sur l'entreprise Oerlikon, ou ceux de Charrier Landry sur les réseaux de colonies étrangères en Suisse durant la guerre, et développer les recherches dans cette perspective?

Ch. V.